



Union Généraliste, les généralistes de la FMF

ZAPPING

14 FEVRIER 2010 N° 19

ANNEE 2010 : ANNEE TARIFAIRE EN
MEDECINE GENERALE

REVALO EN 2010 l'écœurement des médecins généralistes est à son comble pour de multiples raisons. La première est le poids économique de leurs honoraires dans le système de soins : 4,3 actes en moyenne par français pour une rémunération qui reviendrait à 110 € si elle était forfaitisée (sur un total de 3 570 € de dépenses santé par habitant). Dans ce tarif, on trouve TOUTE la médecine générale. A comparer avec par exemple le coût de la médecine du travail qui est du même montant pour une population sans enfants et sans personnes âgées. Il est intéressant de constater que les pouvoirs publics savent bien expliquer [le pourquoi du coût pour la médecine du travail](#), mais sèchent lamentablement pour la médecine générale au point d'avoir dû confier une énième mission sur le sujet à Michel Legmann. Puisque nos gouvernants ne veulent pas comprendre, on va les aider. Pour l'instant, c'est l'action la plus compliquée : Cs pour les qualifiés spécialistes en médecine générale. Mais la grève de la télétrans se profile avec la taxe promise en avril (pendant que la Cour des Comptes se plaint parce que ça traîne) et l'application d'un C sauvage si le règlement arbitral ne propose rien sur les honoraires est une certitude.

ACTION CS Les médecins Généralistes ont compris que leur seule chance d'être entendus est dans leur capacité de mobilisation. Union Généraliste, MG-France, le SNJMG et les MEP du pôle MOST appellent les généralistes à demander leur spécialité à l'Ordre, à envoyer une lettre à leur caisse départementale avec la copie de leur qualification et à coter en Cs. Il y a [deux modalités d'action possible](#) qui s'additionnent et ne s'excluent pas. La meilleure : se mettre d'accord entre médecins d'un secteur (c'est tout à fait autorisé car le CS est une réalité légale) et appliquer la nomenclature Cs. Si madame Lacaisse prétend ne pas rembourser ses assurés, aider les patients à chauffer caisse et politiques locaux. On peut aussi faire quelques Cs, et si madame Lacaisse refuse le remboursement, lui adresser une lettre recommandée pour dire qu'on revient au C contraint et forcé et que les comptes (manque à gagner, pénalités judiciaires) risquent de lui coûter cher à la fin des procédures. Dans tous les cas, à la moindre attitude déplacée de madame Lacaisse : grève du zèle.

BRETAGNE EN GREVE la grève n'est pas une modalité d'action favorite des médecins : quand on ne produit pas dans les services, on n'a certes pas de rémunération, mais le patron ne vend pas son produit et cela le dérange. Quand les médecins font grève une journée, ils travaillent plus le lendemain et madame Lacaisse se frotte les mains parce qu'il y a quelques actes en moins à rembourser ! La grève est néanmoins une action forte pour marquer le coup et la Bretagne a franchi le pas: **le 11 mars sera une journée "cabinets fermés"** à l'initiative d'une intersyndicale de tous les syndicats de la région. Cela permettra de médiatiser les problèmes des médecins et l'avenir assombri des patients. Il reste que les pouvoirs publics commenceront à comprendre quand les médecins libéraux se mettront à la grève du zèle : puisque leurs efforts de maîtrise des dépenses ne sont pas pris en compte alors qu'ils sont reconnus par tous, ne maîtrisons plus rien. Prescription en ville comme on prescrit à l'hôpital ! En plus, avec la stupide méthode de répression purement statistique, plus de problème : si tout le monde augmente, la moyenne augmente...

MISSION LEGMANN On prend presque les mêmes et on recommence...Après des Etats Généraux

qui ont bien occupé ministère et professionnels en 2007-2008, on repart à zéro avec une nouvelle mission qui va radoter les mêmes conclusions. Tout cela pour ne pas parler du seul sujet qui fâche, mais qui serait à même de faire avancer le sujet : une réorganisation des soins en France qui investit sur la médecine de premier recours et la médecine libérale en général en répartissant différemment les moyens ville-hôpital. L'hospitalisation aiguë consomme une part des dépenses trop importante et l'augmentation continue (en pourcentage relatif) de cette part décourage toute installation en ville en aspirant les candidats. C'est assez simple à comprendre et connu des membres de cette mission Legmann (le président national de l'Ordre des Médecins) Ce sont entre autres le député Yves Bur, l'économiste de la santé Claude Le Pen, l'ancien membre du cabinet de Roselyne Bachelot (et à ce titre artisan de la loi Hôpital, patients, santé, territoire), actuel directeur de cabinet du préfigurateur de l'Agence régionale de santé de Paca, Norbert Nabet, l'ancienne présidente de l'Isnar-IMG, co-rédactrice du rapport sur les maisons de santé, Bérengère Crochemore, le Dr Orliac, de Cahors, le Dr Patrick Vuattoux, président de la Fédération des maisons de santé comtoises, le Dr Hubert Lehetet, anesthésiste libéral et le très contesté Christian Saout, président de la Conférence nationale de santé et président du Ciss (collectif interassociatif sur la santé). Auront ils le courage de l'écrire ? On en doute.

COUR DES COMPTES ET TELETRANS la télétransmission est un des points abordés par la cour des comptes. Reprenons ce qu'en écris Annuaire Sécu (pour vous abonner écrivez à [Gérard Bieth](#), son rédacteur) car [le résumé est pertinent](#) et soulève quelques points indiscutables. Néanmoins, on peut regretter que la Cour des Comptes n'ait pas compris que sur la télétransmission, ce n'est pas la taxation qui résoudra les problèmes, mais bien la prise en compte des coûts réels de la télétransmission auxquels la Cour des Comptes ne s'est pas intéressée. En effet, elle juge «inacceptable» l'attitude des médecins qui ne font pas de FSE, et leur reproche la vétusté de leurs logiciels de télétransmission. Enfin, elle réclame une taxe d'un montant «dissuasif» pour les prescripteurs fidèles aux feuilles de soins papier. Les belges versent quelques 800 euros annuels aux médecins pour l'usage de leurs logiciels médicaux et ont fait le ménage dans l'offre logicielle (en accompagnant leur performance). Et ça marche. On ne va tout de même pas copier des belges ! Il faudrait faire une mission Legmann des logiciels médicaux...

LA SAOUTERIE DE TROP A propos de télétrans, Christian Saout, qui n'est rien moins que le représentant officiel des patients dans notre pays, très en cour auprès des pouvoirs publics, vient encore de déraper gravement sur les ondes avec [des propos d'une incommensurable bêtise](#), en déclarant que les médecins ont acheté des sacs à main à leur femmes ou des playmobils à leur enfants avec l'argent de l'aide à l'informatisation (qui date quand même de 1996 !). Réactions multiples : [le communiqué d'Union Généraliste](#), tout comme celui de la [FMF](#), souligne la nécessité de le virer du comité Legmann tant il discrédite les patients qui méritent mieux. La CSMF porte plainte, le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes proteste en rappelant une phrase du même acabit concernant [les sacs Vuitton pour les jeunes médecins](#), MG-France et le SML y sont allés de leur communiqué. Pour ceux que le fond du sujet intéresse, lisez [l'avis du Dr Richard Bouton sur les tenants et aboutissants de cette aide à l'informatisation](#). A tous ceux qui râlent, Michel Legmann répond entre les lignes "je l'ai engueulé, mais c'est Sarkozy qui me l'a imposé". Le sujet est très bien résumé et la technique rappelée par Jean-Jacques Fraslin dans [un chouette article sur I-Med](#). Quant à [Christian Lehmann, il donne du factuel](#) sur le positionnement de Christian Saout et explique pourquoi ce n'est pas un bon représentant des patients. [Christian Saout quant à lui, en bon bateleur, explique benoîtement](#) qu'il en a peut-être fait un peu trop, mais que les réactions montrent qu'il a tapé juste !

Cet UG Zapping est rédigé par le docteur Claude Bronner, co-président d'Union Généraliste. Il est envoyé à tous les médecins et à d'autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à dr.cbronner@wanadoo.fr. Union Généraliste est issu de la fusion des syndicats Espace Généraliste et FMF Gé. Il est affilié à la FMF (Fédération des Médecins de France). Les statuts sont déposés, les bureaux et comité directeur constitués par fusion des deux structures. Le site d'Union Généraliste est actif sur <http://www.uniongeneraliste.org/>. Pour le passé, on peut encore se reporter sur les sites des deux entités constituantes, [Espace Généraliste](#) et la [FMF](#) Gé. La revue de presse d'Union Généraliste se lit sur

GRIPPES ET ALERTES les cartes de la grippe sont au jaune ([Grog](#)) ou au vert ([Inserm](#)), signe de calme. [Les recommandations du ministère](#) ont enfin supprimé les délirants conseils de prescription systématique d'anti-viral : deux mois pour revenir à la raison ! Pour l'actualité [le site de Jacques Desbarbieux](#) reste le plus factuel et continue à être mis à jour.

VACCIN EN PHARMACIE Plus personne ne veut se vacciner contre la grippe H1N1v, mais désormais le vaccin est disponible en pharmacie et les modalités de délivrance sont précisées dans une [circulaire](#). On retiendra que chaque fois que le pharmacien remet 40 vaccins à un médecin il facture 16,76 euros et chaque fois qu'il remet un vaccin unique à un patient, car c'est possible avec le Focetria), c'est 3,11 €. Hugues Raybaud nous [actualise les posologies recommandées](#) par le Haut Conseil de la Santé Publique.

LEGISLATEUR TOUCHE A TOUT On ne s'ennuie jamais dans les ministères ! Combien de réunions a t'il fallu pour pondre l'arrêté [NOR: SASP1003384A](#) du 12 février ? Et tout ça pour quoi ? Pour dire que maintenant il faudra réaliser un frottis de col utérin de dépistage à la première visite prénatale et à défaut à la visite post natale s'il n'y a pas de suivi régulier. En faisant une information de la patiente. On précise à bon escient que celle-ci garde le droit de refuser. Peut-être est ce au journal officiel pour dire qu'il y a une rémunération spéciale pour cette tâche ? Rien du tout. On ne s'ennuie décidément pas dans les ministères. Il y a quand même un défaut : il n'y a pas de sanction si cette tâche, par ailleurs logique dans une prise en charge de qualité, n'est pas réalisée. Un petit effort dans ce sens de la part des députés au prochain PLFSS serait le bienvenu ! La taxe serait le plus simple, mais le fouet pourrait aussi se défendre...

PLAN AVC Un projet qui mérite incontestablement un coup d'œil : [le plan AVC](#), un de plus. Et il y a de la lecture. La [synthèse](#) expose un tableau de l'inorganisation de notre système de santé, de ses illogismes et nous baratine sur des pages et des pages pour dire qu'un AVC (une suspicion d'AVC) doit avoir très vite une IRM et une prise en charge adaptée en urgence qui est somme toute bien codifiée. C'est finalement simple ! Pourquoi la mise en oeuvre est elle tellement criticable ? Sans doute faudra t'il encore beaucoup de rapports pour prendre les mesures évidentes qui s'imposent.

DEPISTAGE NEONATAL , un [décret paru au JO du 30 janvier liste](#) les dépistages néonataux qui étaient déjà réalisés. Pour tous les nouveaux nés : la phénylcétonurie ; l'hyperplasie congénitale des surrénales ; l'hypothyroïdie ; la mucoviscidose. Pour les nouveau-nés présentant un risque particulier de développer la maladie : la drépanocytose. Le site de [l'AFDPHE](#) (Association Française pour le Dépistage et la Prévention des Handicaps de l'Enfant) qui gère les dépistages avec un financement de madame Lacaisse informe bien sur le sujet. Pour les dépistages, voir précisément [les maladies sur le site](#) ou téléchargez ce [document résumé](#) qui vous donne les détails utiles.

PERFECTION GLYCEMIQUE Comme la plupart des généralistes, quand vos patients diabétiques restent désespérément au dessus de 7 d'hémoglobine glyquée, il vous est arrivé de vous demander s'il faut s'acharner. Hugues Raybaud, (encore lui : [si vous lui demandez](#) il vous inscrit à sa lettre réunionnaise et ses anciennes lettres sont [consultables ici](#)), nous met en ligne [un résumé d'article du Lancet](#) basé sur deux études rétrospectives avec presque 50 000 patients. Elle souligne que la mortalité la plus faible est à 7,5 % d'HbA1c. Et donc que l'acharnement perfectionniste tue probablement quelques patients de trop. Ce n'est pas nouveau comme constat, mais à l'ère des Sofia et autres programmes collectifs à visée normative, il faut tenir compte de ces constats.

TELETRANS LE VRAI COUT l'avantage des déclarations de Christian Saout est de remettre à l'ordre du jour le sujet de la télétransmission avant que les pouvoirs publics ne franchissent le pas de la taxation à 0,50 €. On en a déjà parlé dans [le Zapping N°12](#). L'air de rien, la fabrication des 4800 actes moyens d'un généraliste avec une moyenne de 15 secondes supplémentaires la FSE (feuille électronique) par rapport aux FSP (feuille papier) représente 20 h par an. Si on rajoute seulement 5

mn par jour de télétransmission sur 250 jours, on rajoute encore 20h ! Avec la gestion de la maintenance, les impondérables et autres fâcheries informatiques, ce sont presque 2 semaines de temps de travail français à 35h consacrées à ce service. Il est indemnisé pour 4800 FSE à 0,07€ de la mirifique somme de 335 €. Sans parler de l'investissement et de la maintenance informatique. Pour être tout à fait honnêtes, il faut enlever les 9000 francs de la fameuse prime à Playmobil touchés en 1996 par les médecins installés à l'époque, soit 152 € par an sur 8 ans ! Une première solution consiste à payer le prix réel, une autre à raccourcir le temps de fabrication des feuilles et de la télétransmission. Pour cela, Madame Lacaisse ne fait rien. La vraie solution consiste à permettre aux médecins français d'avoir un secrétariat digne de ce nom en plus de l'optimisation de la technique.

LE COIN DU CARABIN Pour ceux qui veulent juste rigoler un peu, pour ceux qui ont des comptes à régler avec Christian Saout, [voici le lien qu'il faut cliquer et diffuser...](#)

Le site des BD médicales permet de découvrir des perles rares comme ces BD appelées [Ridendo](#) qui étaient distribuées aux médecins pour la salle d'attente.

Notre cadeau de Saint Valentin : l'homme (le mâle dans ce cas précis) peut être [décliné comme un médicament](#) avec indications, effets indésirables, posologie etc...et honneur aux dames, Hugues Raybaud nous propose un petit texte pour la Sainte Valentine ([Femmes : au secours !](#)).

Le mot de patient du jour : *Docteur, pas besoin de me prescrire mon ampoule d'overdose , le rhumatologue l' a déjà prescrite.*

Et un petit extrait du "[Grand Betisier de la Pharmacie](#)"

Dr Claude BRONNER

06 07 88 18 74

dr.cbronner@wanadoo.fr